

Préavis N° 16-2025
au Conseil communal
sollicitant

un crédit de CHF 100'000.00 destiné à la refonte complète du site internet de la Ville et à la création d'une application mobile

Date proposée pour la séance de Commission :

Mardi 16 septembre 2025 à 18h30

Salle 1 & 2 Castelmont

Délégué de la Municipalité : M. Alain Gillièron

Prilly, le 25 août 2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Dans le cadre de la modernisation de la communication numérique de la Ville de Prilly et de l'amélioration continue de ses prestations à la population, la cellule de communication et le service Informatique souhaitent procéder à une refonte complète du site internet www.prilly.ch, ainsi qu'à la création d'une application mobile associée.

Ce projet s'inscrit dans une vision globale de digitalisation de l'administration, en cohérence avec les évolutions technologiques, les bonnes pratiques des collectivités publiques, et les attentes exprimées par la population dans le questionnaire de communication diffusé en juin 2025.

Aujourd'hui, les usager·ères ont profondément évolué dans leurs habitudes : il ne suffit plus de publier des informations sur un site vitrine pour les satisfaire. Ils attendent une communication proactive, où l'information leur est poussée de manière ciblée, rapide et intuitive. Une architecture optimisée pour le référencement, ainsi que des outils permettant la diffusion efficace des contenus, deviennent donc essentiels. La Ville de Prilly doit impérativement se doter d'outils numériques actuels pour ne pas se laisser dépasser, tant pour des raisons d'image que pour améliorer l'accessibilité de l'information et renforcer les interactions entre l'administration et les citoyen·nes.

Les Prillérane·s sont de plus en plus connecté·es et disposent majoritairement d'un accès à internet, ainsi que d'un smartphone et/ou un ordinateur. En proposant des services en ligne efficaces et adaptés, la Ville leur offrira un gain de temps significatif, tout en simplifiant les démarches administratives internes. Cette approche permettra également de réduire l'usage du papier, contribuant ainsi à une gestion plus durable et respectueuse de l'environnement.

2. Contexte

2.1. Historique

La Ville de Prilly a très tôt pris le virage du numérique. Dès le milieu des années 1990, grâce à quelques aménagements techniques sur le télé-réseau communal, elle a pu offrir un accès à internet à ses habitants. C'est dans cet élan d'innovation qu'est né le tout premier site internet de la Commune, conçu en 1997. Toutefois, ce n'est qu'en 1998 que le site a véritablement commencé à être alimenté en contenu, marquant ainsi les premiers pas de Prilly dans la communication numérique.

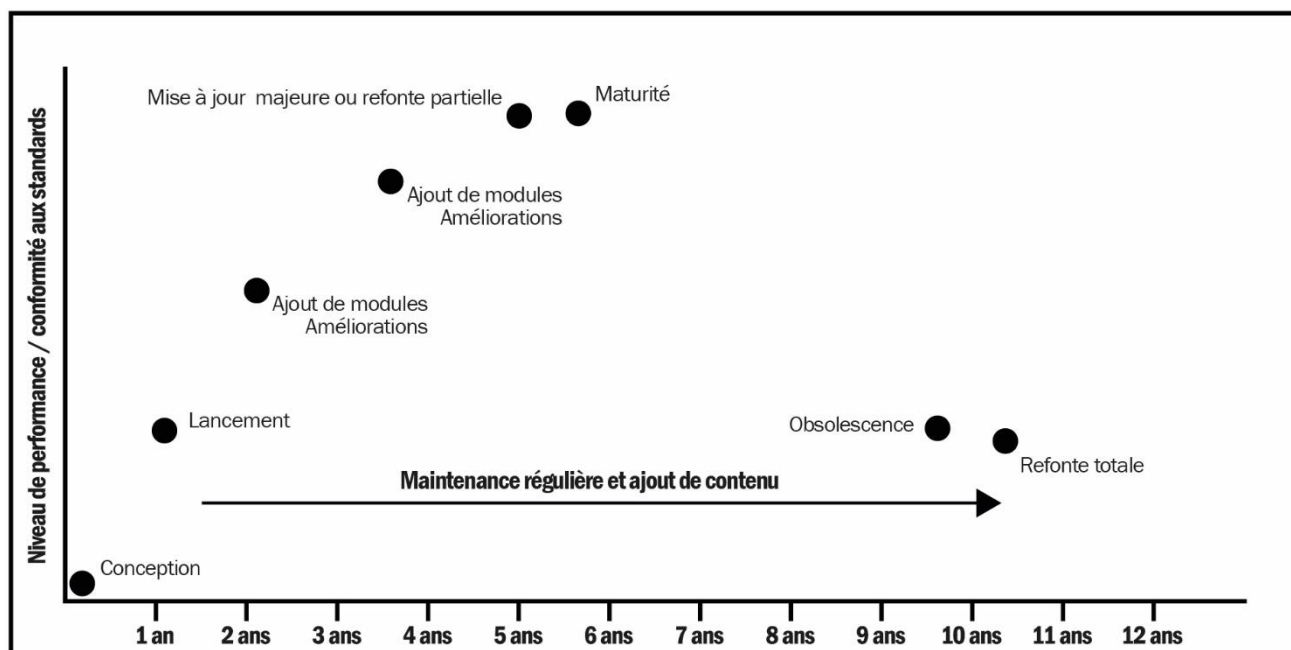
Au fil des années, le site a évolué au rythme des avancées technologiques. En 2004, une étape importante a été franchie avec la mise en place d'un guichet virtuel, permettant aux usagers d'effectuer certaines démarches administratives en ligne. Une nouveauté à l'époque.

Douze ans plus tard, en 2016, une nouvelle refonte a été lancée pour répondre à des exigences accrues en matière de contenu, d'ergonomie et de compatibilité mobile. Afin de maîtriser les coûts et de maximiser l'efficacité du développement, la Ville de Prilly a conclu un partenariat avec la Ville de Gland pour mutualiser l'architecture de leur site web. Un groupe de travail interne a été constitué afin de revoir l'ensemble des contenus existants et les intégrer dans une structure proche de celle utilisée par Gland. Le site prilly.ch, dans sa nouvelle version, a vu le jour à la fin du premier semestre 2016.

Aujourd'hui, alors que les usages numériques ont encore profondément évolué, un nouveau cap doit être franchi. La Ville souhaite moderniser entièrement son site internet et le compléter par une application mobile dédiée. Il ne s'agit plus seulement d'informer, mais de créer un véritable écosystème numérique (avec le site Internet pour point nodal) favorisant l'interaction, l'accessibilité et la réactivité.

Plus d'informations sur l'évolution du site internet communal sont disponibles ici :

https://web.archive.org/web/20250000000000*/www.prilly.ch



Cycle de vie d'un site Internet

2.2. Analyse

Au fil du temps, le site internet de la Ville de Prilly s'est considérablement étoffé. Il compte aujourd'hui plus de 2'000 pages, dont seulement 170 sont encore actives. Ce chiffre met en évidence un problème structurel : un nettoyage de fond n'a pas été effectué depuis longtemps, rendant la gestion du contenu complexe, chronophage et potentiellement coûteuse. Cette accumulation nuit à la lisibilité du site et à la pertinence de l'information proposée, tant pour les utilisateur·rices que pour les collaborateur·rices chargées de sa mise à jour.

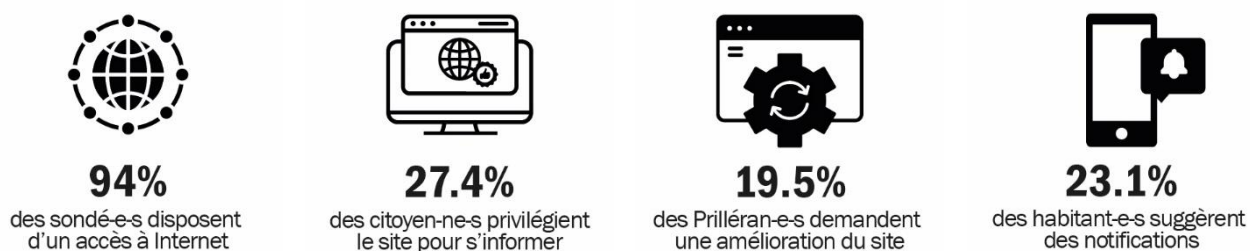
Les résultats du questionnaire de communication¹ viennent confirmer ces constats. Si le site internet est cité par 57,2 % des répondants lorsqu'on leur demande de nommer les outils de communication existants, seuls 27,4 % le désignent comme leur canal privilégié pour s'informer. Ce décalage laisse entendre que le site est connu, mais qu'il ne répond plus aux attentes actuelles en matière d'ergonomie, d'accessibilité ou de pertinence. Il ne s'agit donc pas d'un manque de visibilité, mais bien d'une lacune dans l'adéquation avec les usages modernes. Il semble évident que le public n'a plus le réflexe de le consulter, tout simplement parce qu'il n'offre pas une expérience satisfaisante.

On voit, par ailleurs, en consultant les données de trafic, que 72% des utilisateur·rices y accèdent en effectuant une recherche organique, contre seulement 23% en s'y connectant directement. On constate également que le taux de rebond avoisine les 60 %, ce qui correspond à la limite supérieure de ce qui est

¹ Annexe 1 : Résultats du sondage de communication de la Ville de Prilly

généralement considéré comme acceptable en matière d'expérience utilisateur-riche. Ce chiffre suggère que de nombreux visiteur-euses quittent le site après avoir consulté une seule page et sans poursuivre leur navigation. Cela peut indiquer des difficultés d'accès à l'information.

Dans le sondage, plusieurs éléments mettent en lumière de nouvelles attentes de la population. La création d'une application mobile, ainsi que la mise en place de systèmes de notification par push ou SMS, ont été citées spontanément par 23,1 % des répondants. L'amélioration du site internet arrive juste derrière, avec 19,5 %, bien loin devant toutes les autres suggestions. Cela traduit une forte attente en matière de modernisation des outils numériques, mais surtout une demande claire pour une communication plus directe et proactive.



De nombreuses répondantes ont mentionné des termes comme « central », « alertes » ou encore « live », montrant un besoin de réactivité et de simplicité. Ces éléments plaident en faveur du développement d'une application mobile capable d'envoyer des notifications ciblées à la population, afin de l'informer rapidement, sans qu'elle n'ait à chercher l'information par elle-même.

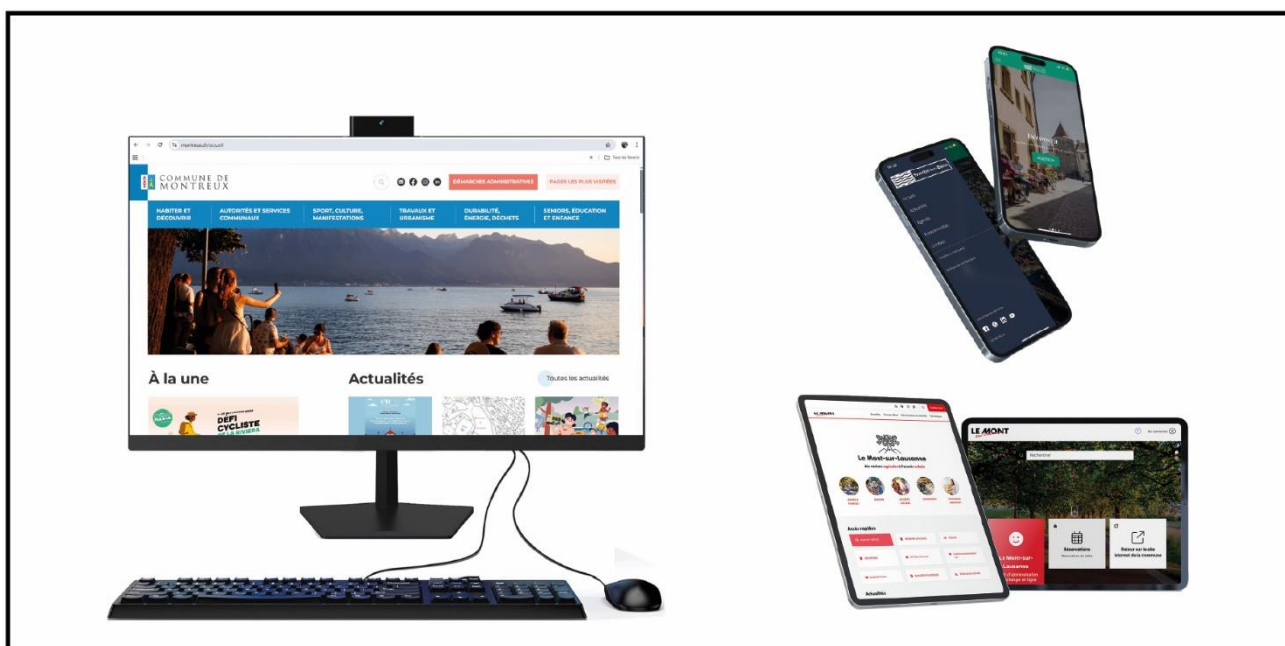
Enfin, les thèmes les plus plébiscités dans les réponses au sondage concernent les événements, les travaux et les activités culturelles. Cela illustre un besoin fort d'accès à des informations pratiques, locales et immédiates, qui pourraient justement faire l'objet de messages ciblés via des notifications push.

2.3. Objectifs

Face à l'évolution des technologies, des comportements et des exigences légales, il devient indispensable de proposer des outils modernes, flexibles et évolutifs pour garantir une communication efficace et inclusive. Les objectifs de ces nouveaux outils seront de :

- Respecter les obligations légales actuelles et anticiper celles à venir en matière de diffusion de l'information par les collectivités publiques
- Proposer une nouvelle architecture et hiérarchisation des contenus afin d'offrir une navigation fluide, intuitive et responsive sur tous types de supports (ordinateur, mobile, tablette)
- Renforcer l'interactivité avec les usager-ères en proposant des contenus personnalisés et des fonctionnalités de notification pour une information (push)
- Améliorer les indicateurs de performance : accroître la fréquentation du site, réduire le taux de rebond, augmenter la durée moyenne des sessions et encourager les actions
- Valoriser l'image de la Ville en proposant une interface moderne, claire et en cohérence avec ses valeurs

- Optimiser le travail administratif grâce à des outils de gestion de contenu simplifiés et au développement de formulaires automatisés pour les démarches courantes (en sus du guichet virtuel)
- Assurer un haut niveau de sécurité des données et garantir la conformité avec la LPrD (Loi sur la protection des données)
- Favoriser l'indépendance technologique en s'appuyant sur des solutions open source
- Respecter les normes suisses d'accessibilité numérique, afin de garantir un accès équitable aux personnes en situation de handicap (norme eCH-0059)
- Maîtriser les coûts de développement, en misant sur la mutualisation, des solutions techniques durables et un design sobre, mais efficace



Les communes de Montreux, Yverdon-les-Bains et du Mont-sur-Lausanne ont récemment changé leurs sites web en usant des bonnes pratiques actuelles. Yverdon-les-Bains a également créé une application mobile. Ces plateformes sont sources d'inspiration pour la refonte de prilly.ch

3. Descriptif du projet

3.1. Aspects techniques

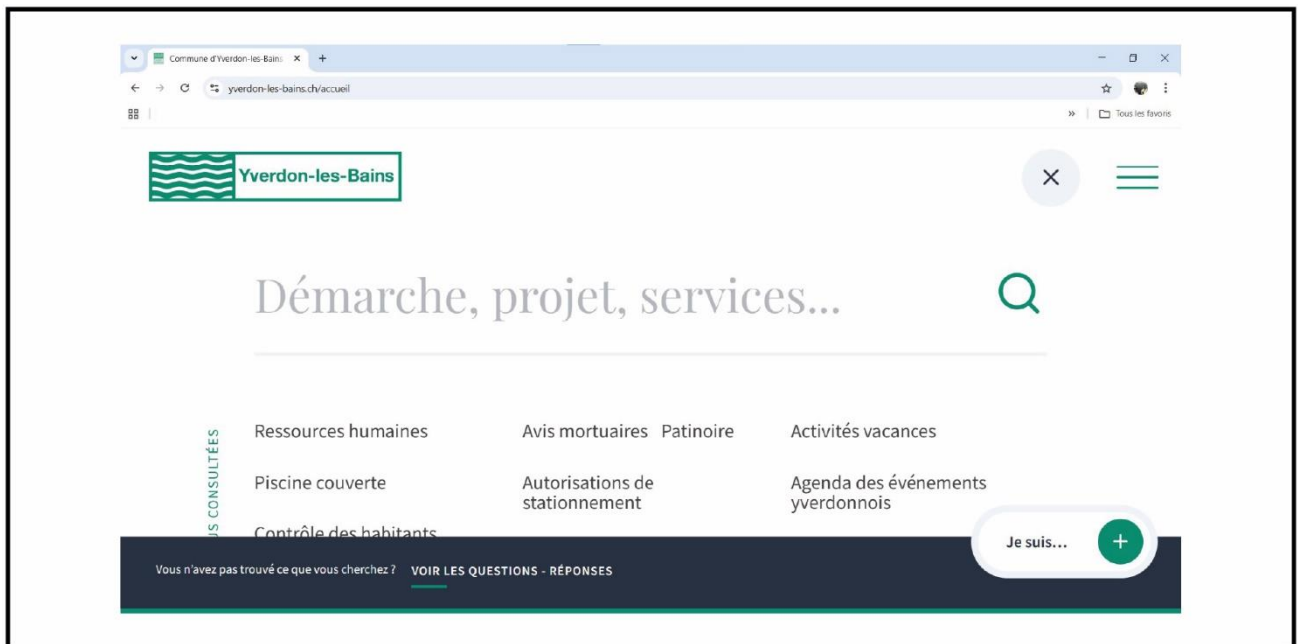
Le nouveau site reposera sur un CMS open source, avec une architecture modulaire, évolutive et facilement exploitable par le service Informatique. Il sera hébergé chez Infomaniak, sur un serveur basé en Suisse. Il intégrera le guichet virtuel eAdmin, projet déjà en cours de développement.

Le site devra répondre aux standards de sécurité les plus élevés : chiffrement HTTPS, conformité à la LPrD, journalisation des actions administratives, protection contre les attaques courantes, gestion rigoureuse des cookies (si un tracking des utilisateurs est réalisé, ce qui est peu probable), ainsi qu'un système d'accès basé sur des rôles différenciés.

Il devra également garantir une accessibilité optimale pour tous les publics. Il sera conforme à la norme eCH-0059, pleinement responsive et proposera des fonctionnalités telles que le contraste élevé, la

navigation au clavier, la taille de police réglable, un fil d'Ariane clair, et une traduction multilingue, dans la mesure du possible.

Enfin, le site intégrera une série d'outils essentiels à la bonne diffusion de l'information et à l'interaction avec les usagers, notamment : un agenda des manifestations, des actualités dynamiques, un espace presse, des formulaires, des FAQ contextuelles, un moteur de recherche performant, un système de réservation de locaux et une solution de paiement en ligne.



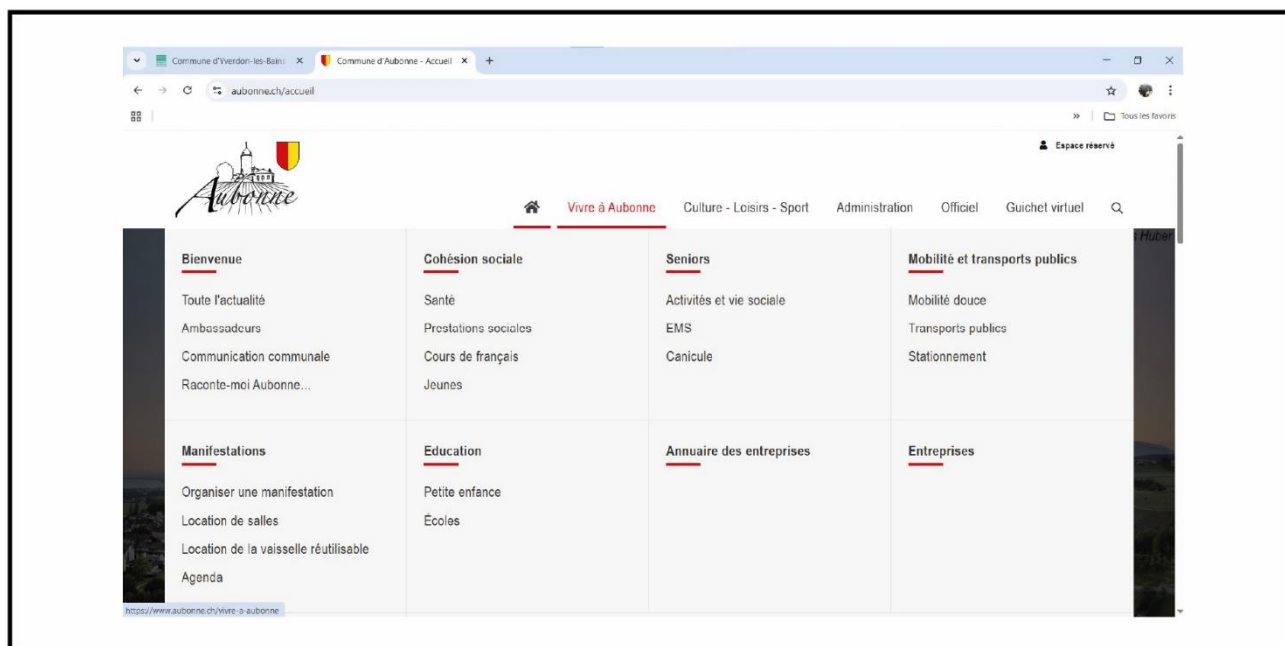
La ville d'Yverdon s'est dotée d'un moteur de recherche Solr et de FAQ contextuelles, outils que nous souhaitons également implémenter sur le site Internet de la commune de Prilly.

3.2. Aspects communicationnels

L'objectif de cette refonte est aussi de doter la Ville d'un site valorisant son identité, son action et ses services, tout en répondant aux attentes de navigation actuelles. L'interface sera moderne, claire et sobre, en cohérence avec la charte graphique communale. Elle intégrera une hiérarchisation simple et intuitive de l'information, une réduction du nombre de clics pour accéder aux contenus clés, ainsi que des animations discrètes et des menus bien structurés.

Le site sera conçu selon les principes de l'UX design, afin de centrer la navigation sur les besoins réels des usagers et usagères. Les blocs d'information seront modulables, l'architecture fluide, et la consultation agréable sur tous les supports.

Enfin, une attention particulière sera portée au référencement naturel (SEO). Le site sera optimisé pour les moteurs de recherche : structure HTML claire, titres bien hiérarchisés, chargement rapide, contenu indexable, sitemap automatisé et accessibilité respectueuse du SEO. La structure documentaire favorisera également la clarté et l'efficacité dans la gestion des contenus. Enfin les contributeurs-rices seront formées aux bonnes pratiques concernant la rédaction web.



Le nouveau site Internet de la commune d'Aubonne représente parfaitement les bonnes pratiques en termes de hiérarchisation du contenu et de structure des menus.

3.3. Application mobile

Une application mobile dédiée sera développée en complément du site web, permettant ainsi un accès simplifié, direct et ergonomique aux informations et services principaux. Celle-ci comprendra notamment l'accès aux actualités communales, à l'agenda des manifestations, aux informations pratiques du quotidien (déchets, horaires, contacts), aux travaux et perturbations en cours, ainsi qu'un lien direct vers le guichet virtuel.

Cette application intégrera un système de notifications push, permettant d'alerter la population en cas d'événements ou d'annonces importantes. Pensée comme un prolongement naturel du site web, l'application mobile offrira une expérience fluide, cohérente avec l'identité numérique de la Ville, tout en répondant aux usages actuels de consultation sur smartphone.

3.4. Bénéfices attendus

Sur le plan technique, le projet permettra de moderniser l'infrastructure numérique, de renforcer la sécurité, de garantir la pérennité des outils et de rendre l'administration plus autonome dans la gestion du contenu. Il assurera également une compatibilité étendue avec les standards actuels.

D'un point de vue pratique, le nouveau dispositif facilitera l'accès à l'information et aux démarches, réduira la dépendance aux guichets physiques, allégera les charges internes et offrira une meilleure répartition du travail entre les services. L'ergonomie repensée permettra aux usagers de trouver plus rapidement ce qu'ils recherchent, avec une interface claire, intuitive et pensée pour tous les publics.

Enfin, sur le plan communicationnel, la Ville bénéficiera d'une image modernisée, cohérente et professionnelle. Le site et l'application permettront de mieux valoriser les actions de la Municipalité, d'assurer une communication ciblée et dynamique, et de renforcer le lien entre l'administration et la population. Le tout contribuera à accroître la visibilité de Prilly, à l'échelle locale comme régionale, tout en favorisant l'engagement des habitantes dans la vie communale.

4. Choix du prestataire

Le choix du prestataire a fait l'objet d'une démarche structurée, rigoureuse et progressive, menée par le chargé de communication en collaboration avec le service Informatique.

Dans un premier temps, un benchmark a été réalisé à l'échelle cantonale, suisse et internationale afin d'identifier les bonnes pratiques en matière de sites internet communaux. Cette analyse comparative a permis de dégager des tendances en termes d'ergonomie, de fonctionnalités, d'intégration de services digitaux et de qualité de l'expérience usager-ère.

Par la suite, une consultation interne a été menée auprès des cheffes de service, afin de recueillir leurs besoins, attentes et contraintes spécifiques liées à l'usage quotidien du site internet. Ces échanges ont permis de préciser les orientations fonctionnelles et techniques à prendre en compte.

Sur cette base, un cahier des charges² détaillé a été rédigé. Il incluait les éléments nécessaires pour établir une offre cohérente, intégrant non seulement la refonte du site web, mais également la création d'une application mobile, ainsi que l'éventualité, à moyen terme, d'une refonte de l'intranet communal. Cette dernière composante n'a pas été retenue dans l'immédiat, mais elle reste envisagée pour le futur.

Après une analyse financière préliminaire, il est apparu que le montant global des prestations envisagées ne dépasserait pas CHF 150'000.00. Le projet répondait ainsi aux conditions permettant d'opter pour une procédure sur invitation.

Quatre agences web basées dans la région lausannoise ont été sélectionnées, en tenant compte de leur expertise, de leur solidité, et de leur expérience avec le secteur public. Chacune d'entre elles a été conviée à une première rencontre, suivie de la remise du cahier des charges. Elles ont ensuite transmis une offre financière complète et ont présenté leurs propositions dans les locaux de la Commune.

Les critères d'évaluation définis pour le choix final étaient les suivants :

- Montant total de l'offre (30 %)
- Expérience avec des collectivités publiques (20 %)
- Qualité de l'approche UX/UI (20 %)
- Références de projets similaires (15 %)
- Capacité technique et organisation de la gestion de projet (15 %)

Au terme de ce processus, l'agence retenue s'est démarquée par sa grande expérience dans la création de sites internet communaux, la pertinence des solutions proposées, la flexibilité de son approche, ainsi que la clarté de sa vision stratégique. Elle a su convaincre à la fois le service Informatique et la cellule de communication de la Ville, tant par le niveau de sécurité offert que par la qualité de son accompagnement dans la durée.

5. Durabilité

La refonte du site internet s'inscrit également dans une démarche durable, en cohérence avec les objectifs écologiques de la Ville. Le service Informatique applique déjà des bonnes pratiques en matière de sobriété numérique, notamment par le choix d'un hébergement local, la gestion optimisée des ressources et la limitation des flux inutiles. Le nouveau site renforcera cette approche en réduisant le nombre total de pages, en simplifiant la structure de navigation et en allégeant les contenus, ce qui diminuera la quantité de données transférées. Un site plus rapide, plus lisible et mieux conçu implique moins de requêtes serveurs et un temps de consultation réduit, limitant ainsi la consommation énergétique liée à son

² Annexe 2 : Cahier des charges site internet

utilisation. En misant sur l'efficacité, la clarté et l'accessibilité, la Ville contribue à une transition numérique respectueuse de l'environnement.

6. Planning général d'intention

	T1 2026			T2 2026			T3 2026			T4 2026	
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Création d'un comité de pilotage											
Séance de kick off											
Workshops											
Architecture et UX											
Visual design et prototypage											
Développement noyau technique											
Mise en place de l'app mobile											
Formation utilisateurs/ utilisatrices											
Web publishing											
Test et validation finale											
Mise en ligne											
Éventuelles mesures correctives											

7. Aspects financiers

7.1. Coûts et revenus du projet

Descriptif	Coût
Développement et mise en place du nouveau site Internet	CHF 48'200.00
Développement et mise en place de l'application mobile	CHF 10'800.00
Options : formation avancée, référencement, moteur de recherche, styleguide	CHF 21'800.00
Divers et imprévus	CHF 12'000.00
Total HT	CHF 92'800.00
Total TTC arrondi	CHF 100'000.00

Coût mensuel lié à des abonnements (plateforme mobile, Solr, etc.)	CHF 500.00/mois
--	-----------------

Le site Internet n'a pas vocation à générer directement des revenus, car il ne s'agit pas d'un outil commercial. En revanche, il permettra à l'administration d'améliorer considérablement son efficacité, en

réduisant le temps consacré aux démarches répétitives et au traitement manuel des demandes, ce qui représente une économie significative. Il offrira également un accès simplifié aux usagers pour des paiements en ligne (abonnements piscine, réservations de salles, etc.). De plus, la dématérialisation des procédures réduira les coûts liés au papier, à l'impression et au stockage, tout en fluidifiant la relation avec la population.

7.2. Tableau financier

	Total	2025	2026	2027	2028	2029
Budget d'investissement						
Montant en CHF arrondis						
Dépenses	100 000	100 000				
Subventions (à titre indicatif)	0					
Participations ou autres	0					
Total investissements net	100 000	100 000				
Paramètres de base						
Durée d'amortissements	5					
Année début de l'amortissement	2027					
Année bouclement du préavis	2031					
Taux d'intérêts moyen	1.50%					
Budget de fonctionnement		2025	2026	2027	2028	2029
Montant en CHF arrondis						
Charge d'intérêts 3909.000-1900		0	0	1 500	1 200	900
Charge d'amortissements 3313.000-1900		0	0	20 000	20 000	20 000
Autres charges d'entretien				6 000	6 000	6 000
Total charges fonctionnement		0	0	27 500	27 200	26 900
Total revenus fonctionnement						
Total net		0	0	27 500	27 200	26 900

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

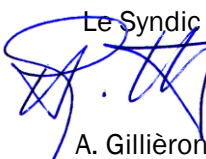
- vu le préavis municipal N° 16-2025,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'accorder un crédit de CHF 100'000.– TTC destiné à la refonte complète du site internet de la Ville et à la création d'une application mobile ;
2. d'autoriser la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par le projet du préavis, en vue de sa mise en œuvre.
3. de financer ces dépenses par la trésorerie courante et/ou l'emprunt ;
4. de prendre note que, les charges d'amortissement, d'intérêts et d'entretien seront de l'ordre de CHF 27'500.– pour l'exercice 2027 avant de décroître.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} septembre 2025.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

A. Gillièron



La Secrétaire

S. Böhlen

Annexes :

- Résultats du sondage communication de la Ville de Prilly
- Cahier des charges site Internet